

Le 31 juillet 2019,

Monsieur le préfet,

J'ai été médecin généraliste à Deûlémont pendant trente-cinq ans. J'ai vécu plusieurs phases de transformation du village et de son environnement et je suis interloqué par les transformations actuelles côté belge qui anéantissent fortement les réalisations à visée écologique.

Quand je suis arrivé sur Deûlémont en 1982, ce village rural comptait environ 1300 habitants. Venant de la ville, j'ai connu les odeurs de la campagne fermière et notamment celles des porcheries belges de l'autre côté de la Lys. Celles-ci étaient épouvantables l'été, par vent dominant de NO. Malgré tout nous faisions avec, ces fermes étant installées bien avant l'arrivée des citadins. La Deûle et la Lys n'étaient pas encore mises au grand gabarit et elles avaient tendance à charrier beaucoup de détritiques avec leurs odeurs. Par contre, nous avions une vue dégagée jusqu'au Mont Noir situé à une vingtaine de Kms.

La CUDL avait voulu nous imposer un tumulus géant sur lequel on était censé pouvoir se promener 20 ans après, à 50 mètres d'altitude. La mobilisation de la population a permis de faire échouer ce projet et revenir à la raison la CUDL. Les déchetteries sont ensuite apparues.

Un grand projet franco-belge a ensuite été lancé avec un financement européen : la mise au grand gabarit de la Deûle et la Lys. Cela permettait de s'adapter à l'évolution moderne des transports qui doit produire moins de pollution. De plus l'écologie était au centre du projet, avec création de la coulée verte de Lille à Mouscron et protection de la nature (flore et faune). C'est un des poumons verts de la MEL. Quel plaisir de se promener sur les berges et de profiter de la nature avec ses animaux (oies, canards, cygnes, héron etc), sa végétation sauvage et ses paysages, loin du bruit de la ville. Ce projet a certainement attiré beaucoup de nouveaux habitants à Deûlémont à la recherche de nature et d'écologie. Il y a actuellement environ 1800 habitants.

Maintenant la donne change. Les travaux terminés, la société Clarebout décide de créer un site industriel sur la rive belge de la Lys, à quelques dizaines de mètres de la commune de Deûlémont, avec un site de production de pommes de terre, des lignes d'emballage et un grand frigo. Le projet aurait-il été prévu d'avance et attendait-il la fin des travaux ? Si oui, tout le monde a été grugé.

Soutenu par l'ancien bourgmestre de Comines B elle obtient l'autorisation pour un projet qui dénature tout le paysage et qui amène beaucoup de désagréments (olfactifs, visuels, auditifs) aux riverains belges et français et qui va l'encontre de l'objectif du projet écologique franco-belge initial.

Le premier frigo est construit. Et elle continue à installer de nouvelles chaînes d'emballage et à augmenter la production, ce qui amène à devoir construire un 2^{ème} frigo. Ce projet se ferait contre l'avis de la nouvelle municipalité de Comines B, celle de Deûlémont et des habitants tant belges que français.

Comme elle rachète tout terrain qui se libère autour de l'usine, on est en droit de penser qu'elle envisage encore de s'agrandir et alors, pourquoi pas un 3^{ème} frigo ? De plus pour favoriser l'acheminement des pommes de terre et l'envoi des produits finis, elle veut construire une plateforme pour faire accoster les péniches. Tout cela se fait à quelques dizaines de mètres de la rive française, sans que l'on ait notre mot à dire. **Qui a donné et donnera les autorisations pour cette installation non prévue et l'extension qui mettent à mal un grand projet européen tourné sur l'écologie ? Y aurait-il des décideurs qui ont des intérêts dans ce projet ? Y a-t'il conflit d'intérêts ?**

La cerise sur le gâteau : Les voies navigables veulent recalibrer la Lys, du pont de Deûlémont jusqu'à Comines avec défrichage de la berge française et pose de palplanches et ce contre l'avis de la commune et de ses habitants. Il est même envisagé de rehausser à nouveau le pont de Comines, ce qui a été déjà fait il y a peu de temps. Tous ces travaux, pour qui et pourquoi ? **Si le trafic de péniches actuel et futur nécessite ces travaux, il faut les faire aussi sur la Deûle. Si ce n'est que sur la Lys, y a -t'il un rapport avec l'usine Clarebout et le port envisagé ? Or si l'accord d'extension n'est pas encore donné, qui a intérêts, aux voies navigables, à précipiter les choses ?**

Maintenant, une question : Comment se fait-il que l'union européenne qui a financé le projet de mise au grand gabarit de la Lys et de la Deûle, n'intervienne pas pour stopper ces travaux non prévus au départ et qui dénaturent le projet initial, qui vont à l'encontre de l'intérêt des habitants tant belges que français, en leur procurant beaucoup de préjudices . Quels sont les décideurs qui ont intérêt à faire aboutir ces projets de Clarebout contre l'avis des communes en donnant les autorisations nécessaires ? Les instances dirigeantes européennes nouvellement élues avec une tendance plus écologique ne devraient-elles pas être consultées

En conclusion, nous sommes en présence d'une société qui a un grand réseau d'influence et beaucoup d'argent et qui semble foncer au maximum, tant que les autorités compétentes sur ce sujet ne se manifestent pas. On peut se poser beaucoup de questions sur de possibles conflits d'intérêts tant en Belgique qu'en France . La France doit réagir et faire intervenir les instances européennes pour au minimum stopper les travaux d'extension. Ceux-ci ne peuvent se justifier par les promesses de création d'emplois, si dans le même temps les communes et les habitants riverains subissent constamment des préjudices divers(odeurs, bruits, dépôts graisseux sur voitures et jardins, dénaturation du projet écologique) malgré toutes les précautions prises, mais qui ne sont pas assez efficaces.

Espérant que vous tiendrez compte de tout le travail effectué depuis des années par l'association « Deûlémont environnement » et du désarroi des habitants de Deûlémont et Warneton et espérant pouvoir compter sur une réponse collective de votre part, veuillez recevoir , Mr le préfet, mes respectueuses salutations

Mr Gérard CODRON